

Le 24 juin 1988, la création d'une force mixte de l'OTAN pour remplacer la brigade CTAM que le Canada s'était engagé à envoyer en Norvège septentrionale a été annoncée au Quartier général de l'OTAN à Bruxelles. Les pays qui contribueront à la formation de cette force seront les États-Unis, l'Allemagne de l'Ouest, la Norvège et le Canada. D'après le ministre de la Défense, M. Perrin Beatty, le Canada enverra le 1^{er} Bataillon du Royal Canadian Regiment, basé à Toronto (Ontario), soit une unité d'infanterie d'environ 1 200 hommes.⁵ La force mixte devait à l'origine défendre soit la Norvège, soit le Danemark, mais elle veillera finalement sur le nord de la Norvège. En échange, la Belgique a offert d'assumer le rôle que jouait auparavant le Canada pour assurer la défense du Danemark.

Les deux escadrons de chasseurs de renfort à déploiement rapide que le Canada avait assignés à la défense de la Norvège septentrionale seront eux aussi envoyés dans le sud de l'Allemagne. Ces escadrons qui comprenaient des CF-5 seront maintenant équipés de CF-18, et le premier d'entre eux devait être déployé sur le front central en juin 1988. Le second sera opérationnel en 1989. L'un et l'autre sont basés au Canada, mais ils doivent renforcer les troupes canadiennes en Allemagne en temps de crise.⁶

Par suite des changements apportés à ses unités terrestres et aériennes, le Canada disposera d'une force de la taille d'une division en Europe centrale en temps de crise. L'équipement destiné à la brigade CTAM sera envoyé à l'avance, et le Canada fera l'acquisition de nouveaux chars. Le Canada mène actuellement des négociations pour fournir à ses forces une petite base de logistique en Europe. Il consulte également la République fédérale d'Allemagne afin d'obtenir pour ses forces l'accès à plus d'installations et de leur assurer un soutien approprié en temps de guerre.⁷

⁵ MDN, Communiqué 65/88, 24 juin 1988.

⁶ MDN, Le point sur les questions de défense, 1988-89, mars 1988, p. 14.

⁷ Ibid., p. 15.